

SAVE THE DATE

BELT AND ROAD INITIATIVE (BRI)

CONFÉRENCES D'ACTUALITÉS CHINE

Monsieur François BOUGON « Les Routes de la Soie : Routes de quelle loi ? »

Mercredi 25 Avril 2018
de 18 h 00 à 20 h 00

Salle Gaston MONNERVILLE
Hôtel de Harlay, 2, rue de Harlay, Place Dauphine, Paris 1^{er}



L'AFCDE, en partenariat avec le Comité France Chine et l'Association Française des Docteurs en Droit, vous invite à sa deuxième conférence d'actualités consacrées à la Chine.

Cette conférence permettra d'entendre Monsieur François BOUGON, chef de service au journal Le Monde, ancien responsable de l'AFP à Pékin, et récent auteur d'un livre remarquable (« Dans la tête de XI Jinping » - Éditions Actes Sud - 2017).

La conférence de Monsieur François BOUGON sera suivie d'un échange avec les participants, puis, à partir de 20 h 00, d'un cocktail dans les Salons de Harlay.

Modalités pratiques

- Une contribution aux frais, permettant l'accès à la conférence et au cocktail, est demandée aux participants, selon les modalités suivantes :
 - gratuité pour :
 - o les membres de l'AFCDE, à jour de cotisation 2018,
 - o quatre représentants des personnes morales, membres de l'AFCDE, à jour de cotisation 2018,
 - étudiants et élèves EFB : 20 €,
 - autres participants : 120 €.
- Cette conférence est validée au titre des heures de la formation obligatoire des avocats.

Inscription*

Votre inscription doit être faite par email à l'adresse suivante : <contact@afcde.org>, en précisant votre identité, le nom de votre cabinet, entreprise ou organisation, ainsi que, à défaut de gratuité, les modalités de règlement de vos frais de participation :

- o soit par virement sur le compte bancaire de l'AFCDE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, agence Paris Madeleine, BICSOGEFRPP IBAN FR76 3000 3031 0000 0372 6170 425,
- o soit par chèque libellé à l'ordre de l'AFCDE, expédié au trésorier, Côme IDRAC, ARDEA AVOCATS, 31 rue de Moscou, 75008 Paris.

NOM - PRÉNOM :

EMAIL :

GRATUITÉ AFCDE

GRATUITÉ INVITÉ

CHEQUE

VIREMENT

* Le nombre de places étant limité, nous ne pourrions retenir que les premières inscriptions.

www.droitfrancechine.org